

Habitat Jeunes



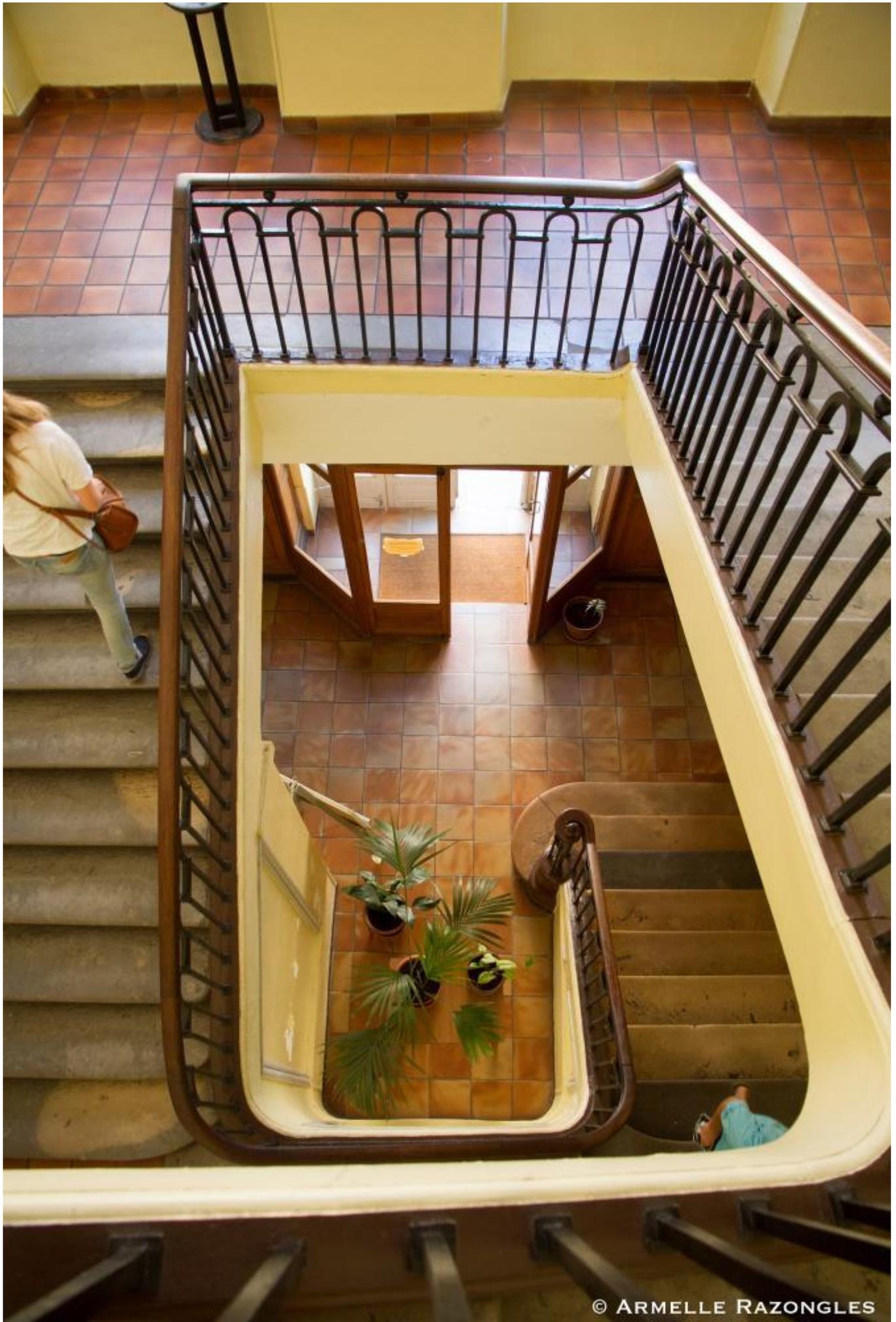
Ô Toulouse

# Projet associatif

2022—2026

# Habitat Jeunes Ô Toulouse





# SOMMAIRE

- 4 Histoire, valeurs et engagements
- 6 Concertation autour du projet associatif
- 8 Orientations stratégiques
- 10 Des publics et des logements
- 12 Territoire et acteurs
- 14 Ressources humaines
- 15 Les chiffres clé de l'association en 2021

## **Renouveaulement du projet associatif 2022-2026**

Le dernier projet associatif 2016-2021 de l'association Habitat Jeunes Ô Toulouse a été élaboré à l'occasion de la fusion des associations : « Foyer des apprentis et jeunes travailleurs du bâtiment » et « Habitat Jeunes Espérance ».

Outils incontournables d'intervention sociale pour la jeunesse en matière d'habitat et d'emploi, le passage dans ces équipements et leurs services constitue pour beaucoup de jeunes une étape dans un parcours parfois complexe, vers un épanouissement personnel. **Le projet associatif arrivant à son terme, il devait être renouvelé pour la période 2022 - 2026.**

# HISTOIRE, VALEURS ET ENGAGEMENTS

L'association Habitat Jeunes Ô Toulouse est le fruit de l'histoire de deux structures et d'une présence depuis plus de 60 ans sur Toulouse. En développant un fort ancrage territorial et une expertise des politiques jeunesse et habitat, elle est reconnue par l'ensemble des acteurs et partenaires des champs d'actions de la jeunesse, l'habitat et l'insertion. Désormais présente sur Toulouse, Muret et Labège, voici les grandes dates de son développement.

## Habitat Jeunes Ô Toulouse

**8 juillet 1965** - En pleine période de construction des grands ensembles de l'agglomération Toulousaine, la Fédération du BTP Haute Garonne crée une association dénommée foyer des apprentis et jeunes Travailleurs du Bâtiment. Le foyer est situé rue des Gallois à l'actuel emplacement du Conseil Régional.

- 1957 -

- 1965 -

Construction d'un nouvel établissement et déménagement avenue Yves Brunaud quartier Jolimont. Le projet est agréé résidence sociale – FJT, 172 logements,

- 1983 -

- 2002 -

Création des mini résidences Fraternité, Maourine et Bonnefoy à Toulouse. 11 logements

- 2015 -

## Habitat Jeunes Espérance

**4 juillet 1957** – la Congrégation de la Sainte Famille de Bordeaux, propriétaire du bâtiment du 20 grande rue Nazareth à Toulouse, crée une association dénommée Foyer des Jeunes Travailleuses de l'Espérance.

La direction du Foyer de Jeunes Travailleuses jusqu'alors confiée à une sœur de la Congrégation, devient laïque.

Ouverture de la résidence Anatole France – 42, place Anatole France. 27 logements

- 2017 -

**Fusion des deux associations**

Création de la résidence l'Escale à Muret 78 logements

- 2018 -

Création de la résidence @home à Labège 50 logements

- 2020 -

Création de la résidence des Demoiselles à Toulouse 35 logements

- 2021 -





## Notre projet associatif s'inspire de la charte de l'Union Nationale de l'Habitat des Jeunes

(2 février 1996)

L'ensemble des principes qu'elle énonce est confirmé, sans exception :

«... Offrir gîte et appui à des jeunes, une possibilité d'épanouissement, d'accès à la culture, d'intégration active au sein de la communauté nationale. Voilà ce qui a constitué le fondement de l'identité collective des associations gestionnaires de foyers qui se sont regroupées en Union... »

« ...Participant à la politique de la jeunesse, fidèles à notre vocation d'éducation populaire et de promotion sociale, nous adoptons une approche globale et individualisée de chaque jeune, en utilisant, à partir de l'habitat, les atouts de la vie collective enrichie par un brassage délibéré favorisant la rencontre et les échanges entre jeunes et usagers, encourageant les solidarités de proximité issues de la multiplicité des expériences, des situations, des perspectives qui sont celles de tous nos publics.

Notre engagement historique aux côtés des jeunes travailleurs se traduit aujourd'hui par un engagement aux côtés de tous ceux qui veulent bâtir leur place dans la société, quel que soit leur situation à l'égard du travail... »

## Une mise en œuvre au quotidien dans l'exercice de nos métiers

- ⇒ Permettre à chaque jeune d'être un véritable acteur de son développement en se fondant sur l'autonomie, l'initiative, la responsabilité, la participation active et la solidarité.
- ⇒ Favoriser la mixité sociale, le brassage, les échanges tout en apportant une attention aux plus démunis.
- ⇒ Promouvoir la citoyenneté des jeunes par une ouverture sur la cité et un fonctionnement interne qui leur permet de participer aux instances de concertation des résidences.
- ⇒ Mettre en œuvre une approche globale et individualisée de chaque jeune en favorisant son développement personnel, social et professionnel.



- ⇒ Respecter la dignité des personnes, reconnaître leur droit à l'expression et à la participation, quelle que soit leur situation.
- ⇒ Favoriser le vivre ensemble, véritable richesse humaine, et donc le respect de l'autre dans sa différence culturelle et dans sa façon de vivre : tolérance, ouverture d'esprit.
- ⇒ Veiller au respect des principes de neutralité et de laïcité. Dans ce cadre, prévenir toute forme de prosélytisme politique ou religieux.

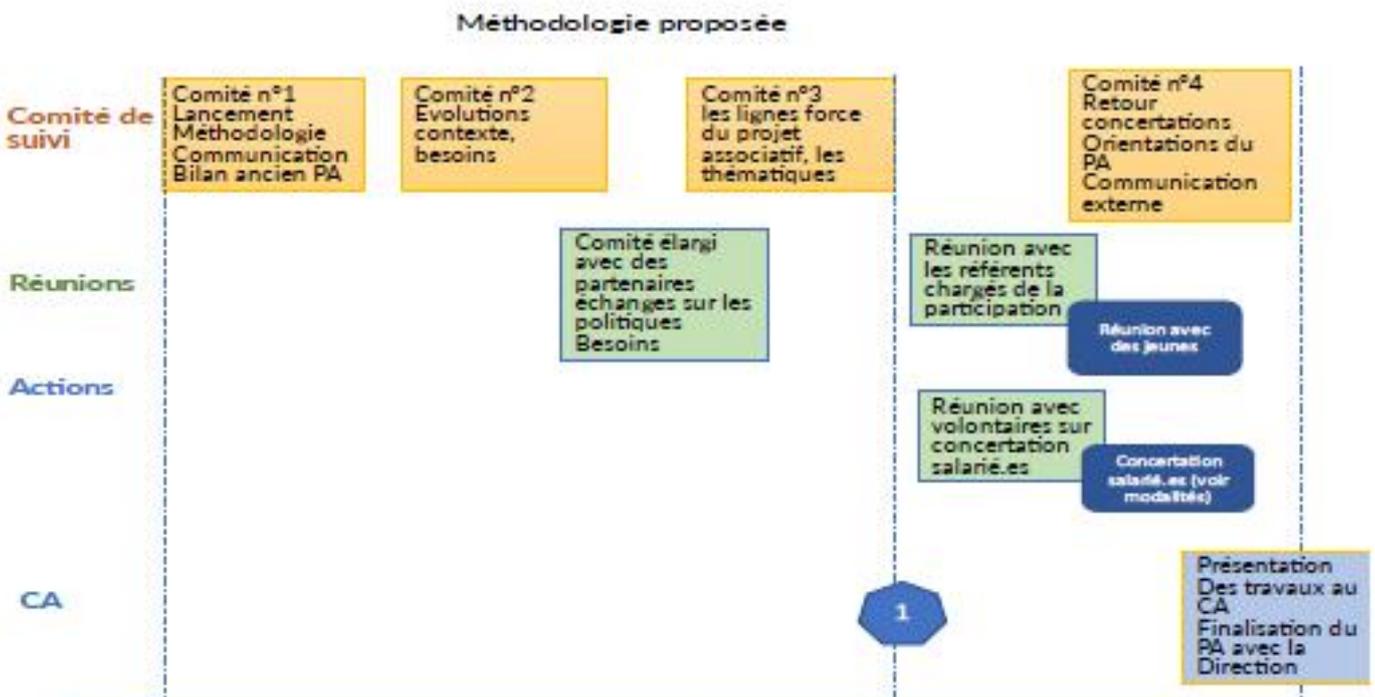


# CONCERTATIONS AUTOUR DU PROJET ASSOCIATIF

## Méthodologie

Nous avons souhaité **mobiliser une compétence externe** pour accompagner et dynamiser cette réflexion. Une consultante nous a accompagnés et proposé un cadre de réflexion stratégique pour animer et dynamiser les échanges, dresser des perspectives pour le développement et la consolidation de l'association, les partager entre toutes les parties prenantes.

Si les grandes perspectives associatives sont dressées - l'association arrive dans une phase de consolidation et de structuration de l'existant - le renouvellement du projet associatif est l'occasion de prendre un peu de recul, de partager le sens de l'action associative entre toutes les parties prenantes, et de favoriser l'intégration des jeunes salarié(e)s.





## Périmètre et parties prenantes

La définition du périmètre et l'identification de tous les acteurs et parties prenantes devait permettre l'analyse de l'environnement politique, économique et social et nos interactions.

Cette exploration a également cherché à définir notre place dans les réseaux de représentation ainsi que les alliances utiles et/ou nécessaires pour atteindre nos objectifs.

Notre statut d'association à gouvernance démocratique et à management participatif implique l'intégration de tous les acteurs, internes comme externes ; chacun ayant besoin de s'exprimer sur son avenir et sur la façon de l'envisager, la démarche a donc impliqué les équipes de professionnels et les élus de l'association. Ces derniers ont hiérarchisé les priorités selon les mécanismes d'arbitrages dévolus aux instances élues, ces arbitrages étant réalisés en toute transparence et motivés pour conserver la dynamique installée.

Nous avons également convié des acteurs externes (observateurs de la vie associative, experts dans nos domaines d'action, nouveaux entrants dans nos secteurs d'activité...), témoins de notre action ou de l'évolution de la société, Habitat Jeunes Ô Toulouse étant un acteur, parmi d'autres, déterminé à contribuer à l'évolution des politiques publiques.

**Un comité de suivi « ad hoc »** a été mis en place pour conduire les travaux. Il a mobilisé une partie des membres du Conseil d'Administration, de la direction, des salarié(e)s et des usagers pour faire le bilan du projet associatif 2016-2020, mobiliser les différents acteurs et préparer des propositions au Conseil d'Administration pour le futur projet. Le comité de suivi a été force de proposition pour affiner avec la consultante la méthodologie déployée.

Dans l'élaboration du projet, **la participation a été recherchée** de manière pragmatique et ciblée. Le périmètre, les objectifs, les modalités ont été travaillés avec la consultante et se sont organisés autour du comité de suivi.

**La partie bilan** de la période écoulée a été transversale à chaque consultation des parties prenantes.

Sur la **dimension « prospective »**, nos partenaires institutionnels (CAF, services Département, Etat, Métropole,...) ont été invités afin de partager leur vision de l'évolution des besoins des jeunes et des politiques publiques.

Afin de **recueillir le point de vue des jeunes** sur des sujets « construits », une concertation a été réalisée au travers d'une interview/questionnaire au sein des résidences de l'association. L'approche qualitative a été privilégiée sans prétendre à l'exhaustivité.

Concernant les salarié(e)s, une journée banalisée « **université projet associatif** » a permis de réunir l'ensemble du personnel pour échanger sur des propositions de pré-orientations élaborées par le comité de suivi. Cette journée privilégiant la participation sous des formes ludiques a remporté un réel succès auprès des équipes et a permis des réajustements et l'appropriation de la future stratégie.

### Calendrier du projet

Les travaux se sont déroulés  
d'octobre 2021 à mars 2022  
pour une présentation  
au Conseil d'Administration  
en avril 2022



## Adapter l'offre habitat jeunes aux nouvelles réalités et modes de vie des différentes jeunesse

Adapter les propositions d'accueil pour tenir compte des situations, des besoins des jeunes et évolutions sociétales. Mutualiser les connaissances, le réseau professionnel, les expertises entre les résidences pour soutenir l'insertion socio-professionnelle des jeunes.

## Développer et diversifier les formes de logement et d'habitat jeunes pour répondre aux besoins

Proposer des logements individuels équipés (sanitaire et cuisine).

Adapter les typologies de logements au nombre d'occupants pour leur confort : colocation, couples, etc.

Développer des résidences à taille humaine (80 à 100 logements) pour structurer un plateau RH adéquat.

Essaimer des petites résidences (10 à 20 logements) dans la proximité des résidences principales pour proposer plus d'autonomie, un collectif choisi par les jeunes.

Soutenir le parcours résidentiel des jeunes en favorisant les mobilités et les passerelles en interne de l'Association et en externe (logement social et privé).

## Investir de nouveaux dispositifs, l'accueil de publics spécifiques pour diversifier les réponses associatives

Réfléchir et expérimenter de nouveaux dispositifs pour accompagner la transition vers le logement autonome : capter des logements, bail glissant, service de suite, etc.

Expérimenter l'accueil de publics spécifiques au sein d'un projet ad hoc avec une proposition et un accompagnement adapté : mères isolées avec enfants, étudiants, etc.

## Expérimenter de nouveaux modes de communication avec les jeunes et valoriser les nouvelles formes d'engagement

Adapter les outils professionnels pour entrer en communication avec les jeunes.

Expérimenter au niveau associatif de nouvelles approches avec les jeunes : réfléchir à une autre manière de faire collectif, aller vers, tenter de nouvelles approches, partage inter résidences.

Accompagner les professionnels pour découvrir de nouvelles approches, outils.



## **Développer et consolider l'ancrage territorial des résidences et le travail en réseau**

Communiquer sur notre rôle d'acteur de cohésion sociale sur les territoires. Poursuivre l'implication des équipes dans les dynamiques territoriales, le travail partenarial au quotidien. Affirmer l'expertise de l'Association sur la question du logement des jeunes et contribuer aux différentes instances pour porter les besoins de la jeunesse dans les politiques logement.

## **Développer au sein de l'association les pratiques en matière d'éco gestes et sensibiliser les jeunes**

Donner l'exemple en matière d'éco gestes au niveau des logements, l'organisation associative et pratiques professionnelles.

Sensibiliser les jeunes à la maîtrise de l'énergie pour accompagner l'occupation de leur futur logement : compteur individuel, tri sélectif, ...

## **Promouvoir le modèle Habitat Jeunes auprès des jeunes et du grand public**

Communiquer sur la mixité proposée au sein de l'HAJ et son positionnement dans l'offre de logement.

Réaffirmer que l'HAJ est un outil de mobilité professionnelle sur le territoire.

Développer la communication et l'image de l'HAJ auprès du grand public.

## **Consolider l'organisation de l'association pour répondre au projet et besoins**

Poursuivre la mise en place de fonctions support mutualisées au niveau du siège et des fonctions transversales inter résidences.

Privilégier un développement qualitatif de l'Association, son organisation, et de ses ressources humaines.

# DES PUBLICS ET DES LOGEMENTS ADAPTES

Les Habitats Jeunes offrent aux 16-30 ans la possibilité d'accéder à un logement et d'avancer vers l'autonomie. Pour les résidents, c'est avoir un chez soi, c'est expérimenter le vivre ensemble, dans toute sa complexité, devenir indépendant. Les Habitats Jeunes sont un reflet de la diversité des jeunesses et de leurs besoins. Notre offre cherche à s'adapter à la mosaïque de besoins de nos publics et des territoires sur lesquels nos résidences sont implantées.

## LES PUBLICS

### DES JEUNESSES, DES BESOINS

A grands traits, nous pouvons regrouper les publics accueillis en trois grandes familles.

**Les jeunes en transit** qui habitent temporairement sur le territoire afin d'accéder à un emploi, une formation. D'aucuns viennent avec une durée déterminée de logement en Habitat Jeunes avant de repartir vers leur territoire d'origine. Certains auront un projet évolutif et finiront par s'installer durablement. L'accompagnement social doit donc s'adapter à cette évolution du projet.

**Les jeunes arrivant en Habitat Jeunes avec un projet d'installation durable** sur le territoire toulousain. Ils sont souvent originaires de l'agglomération, ils souhaitent y rester afin de poursuivre leur parcours d'insertion professionnelle ou de formation et conserver leur réseau relationnel. Ils ont déjà une vie installée avec des fondements pérennes.

**Les jeunes fragilisés par un parcours chaotique** et qui nécessitent une transition accompagnée entre la vie autonome et la famille ou les institutions. Ils arrivent souvent par obligation suite à une décohabitation familiale, conjugale, amicale ou la fin d'une prise en charge sociale. Leurs conditions matérielles sont précaires provoquant une faible solvabilité auprès des bailleurs.





Résidence Espérance

Toulouse



Résidence Anatole France

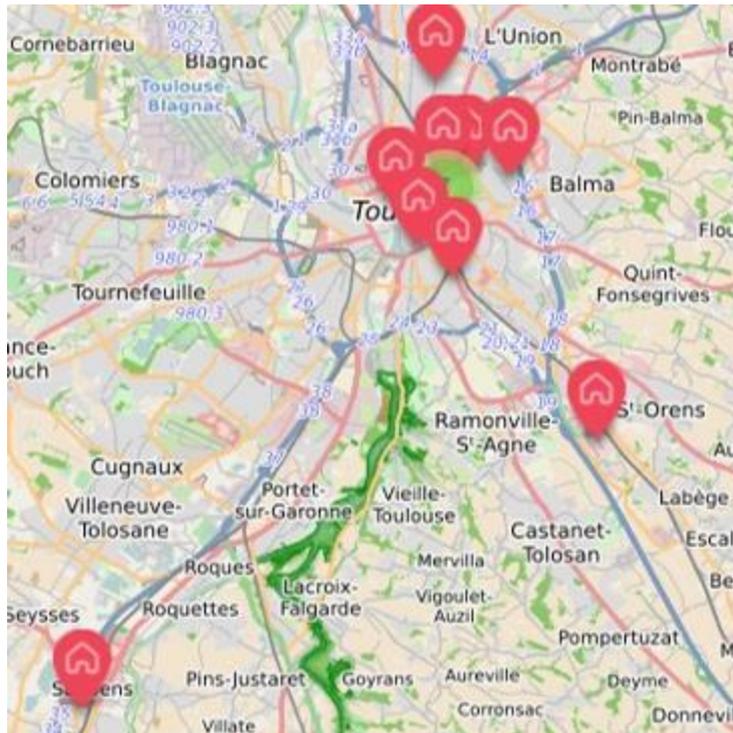
Toulouse



Résidence L'Escale

Muret

## Implantation de nos résidences - site internet -



Résidence Jolimont

Toulouse



Résidence Demoiselles

Toulouse



Résidence @home

Labège

## Une réponse diversifiée

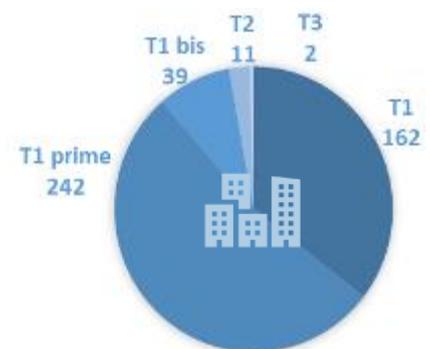
S'adapter aux publics accueillis est essentiel. Cela induit une réponse diversifiée, par le logement, qui s'adapte aux singularités des parcours et aux besoins qui en découlent. La gamme proposée, de la chambre au T3 est donc multiple :

**Les résidences Jolimont et Espérance** proposent des logements avec une présence continue de professionnels. Ils sont adossés à un service internalisé de restauration collective. Ces résidences sont les plus contenant pour des publics fragilisés ou avec une faible expérience d'autonomie.

**Les résidences l'Escale et @Home** proposent des logements avec des cuisines intégrées dans les logements. Elles offrent un service qui développe les compétences d'autonomie en faisant face à la vie quotidienne. Elles gardent une forte présence de personnel garantissant un accompagnement de proximité.

**Les résidences des Demoiselles, Anatole France ou les appartements diffus de La Maourine et Fraternité** sont proches d'un fonctionnement en semi-autonomie. Dans ces logements, les jeunes sont en phase d'aboutissement d'un projet d'installation vers un logement locatif autonome.

### 456 logements du T1 au T3



4 résidences collectives  
383 logements dont  
162 équipés de kitchenette



2 résidences en semi  
autonomie  
62 logements



3 résidences en diffus  
11 logements

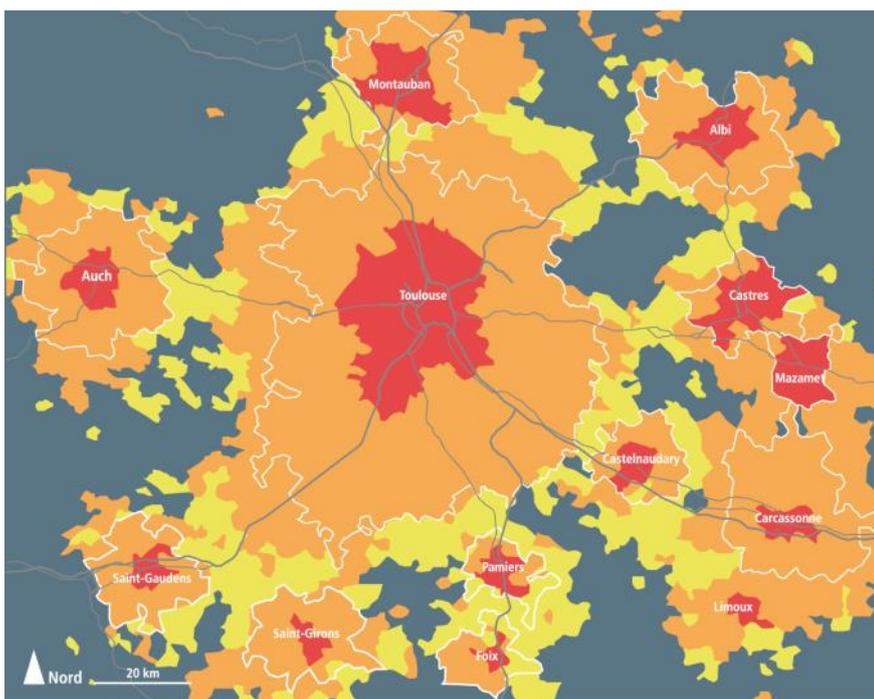
# TERRITOIRE D'INTERVENTION ET PARTENARIATS

**NOTRE TERRITOIRE D'INTERVENTION** est celui de l'aire urbaine toulousaine qui compte plus de **1,4 millions d'habitants**. Les 15 à 29 ans sont la tranche d'âge la plus représentée sur ce territoire, signe de dynamisme et d'attraction. Le territoire attire de nouvelles populations chaque année, des jeunes en transition entre études et vie active, des actifs diplômés mais aussi des personnes peu qualifiées, des demandeurs d'emplois attirés par le marché du travail local.

L'analyse des besoins sociaux de l'Agence d'Urbanisme et d'Aménagement de Toulouse nous enseigne que près de trois jeunes de 25 à 29 ans sur quatre occupent un emploi, souvent « instables » (CCD, intérim, stage, emplois aidés...).

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et Habitat de Toulouse, recense parmi les enjeux majeurs, le logement et l'hébergement des jeunes. Pour répondre au mieux à ces besoins, afin de qualifier et quantifier ces besoins de logements et d'hébergement des jeunes, l'association inscrit son intervention dans une dynamique de réseaux et partenariats.

C'est à travers ces partenariats que nous pouvons participer à la définition des politiques publiques, aux dispositifs et expérimentations jeunesse sans cesse renouvelés. Cette volonté se confronte à la complexité de la mise en œuvre de ces politiques, difficultés liées aux compétences transversales en matière de « logement » et de « jeunesse » des différents échelons administratifs mais aussi des territoires. Ce constat nous amène à définir une stratégie partenariale avec nos différents interlocuteurs.



Sources : Insee, DAOS 2004, FPE 2004, © IGN-Insee, 2009

## PARTENAIRES

### Le réseau Habitat



### institutionnels et financeurs



### Logement et budget



## Prescripteurs



## CFA et Entreprises



## Emploi—Insertion



## Santé



## Autres partenaires



## PARTENARIATS INSTITUTIONNELS

L'Etat via les Directions Régionale Académiques à la Jeunesse, à l'engagement et aux Sports (DRAJES), et les Directions Régionales de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS). C'est l'Etat qui délivre nos agréments et l'autorisation d'ouverture de nos établissements. C'est lui également qui met en œuvre la définition des besoins en matière de logement jeunes et la nouvelle organisation d'appel à projet pour y répondre. Nous maintenons un lien régulier avec les différents services et participons aux différentes instances (PDAHI, SIAO, PDH..) afin de réaffirmer nos particularités dans le vaste champ du logement social et de l'hébergement.

La signature d'une convention résidence sociale avec l'Etat nous permet de faire bénéficier à nos publics de l'aide personnalisée au logement (APL) versée par la CAF.

La Caisse d'Allocations Familiales de la Haute Garonne et la CNAF, constituent le principal soutien à notre cœur de métier, la fonction socio-éducative de nos équipes qui accompagnent les jeunes. Partenaire incontournable, nous contractualisons tous les 4 ans nos modes d'intervention sur les territoires après diagnostic du logement des jeunes.

La Région Occitanie, finance nos projets de développement sur le territoire par le soutien à l'investissement par le biais de « l'aide à la pierre ».

Le Département de la Haute-Garonne, de par ses compétences particulières en matière de protection de l'enfance et des jeunes majeurs, soutient nos projets notamment concernant l'accueil de ces publics, mais aussi par le soutien à l'investissement par le biais de « l'aide à la pierre ».

Toulouse Métropole, les communautés d'agglomération du Sicoval et du Muretain, la Mairie de Toulouse. Le maillon territorial de la commune (ou intercommunalités) est l'échelle pertinente de la recherche d'un soutien politique au développement de nouveaux projets de résidences Habitat Jeunes. C'est, in fine, le lieu d'implantation et de vie de nos projets. Sans une volonté politique locale, nos projets sont plus incertains. Mais, c'est également une instance de définition de politique jeunesse locale qu'il faut sensibiliser et convaincre du bienfondé de nos actions.

## PARTENARIATS D'INTERVENTION ET DE PROJETS

- Notre Réseau Union Nationale, Régionale et Départementale de l'Habitat des Jeunes
- Action Logement et les bailleurs sociaux : Toulouse Métropole Habitat, Patrimoine, Altéal...
- Les acteurs de la Jeunesse : CRIJ/PIJ, Missions locales, CROUS, CLLAJ...
- Les acteurs de la santé : La CPAM, Centres Médico Psychologiques, Associations d'addictologie, associations de prévention...
- Les acteurs de l'insertion professionnelle : Pôle Emploi, Ecole Régionale de la Deuxième Chance, Clubs d'entreprises, Plateformes pour l'emploi.
- Les chambres consulaires et fédérations de branche : Fédération du BTP de la Haute-Garonne, la CAPEB, Chambre de métiers et de l'artisanat, Chambre de commerce et d'industrie, le rectorat ,l'UIMM...
- Les acteurs culturels, socioculturels et sportifs : MJC, Centre Culturels, centres sociaux, clubs sportifs, Culture du cœur...
- Les nombreux prescripteurs et relayeurs d'information (L'Agence Départementale d'Outre-Mer, le Fénix club hand Ball, Universités, l'Institut Catholique de Toulouse, Welcome Desk...).

# LES RESSOURCES HUMAINES,

## Une politique volontariste

Les salariés sont les premiers concernés par la mise en œuvre du projet. Les équipes qualifiées et pluridisciplinaires contribuent à la qualité du service rendu aux publics accueillis. Dans un contexte d'évolution rapide des métiers et des situations sociales des jeunes, la mise en œuvre d'une gestion prévisionnelle des emplois et compétences (recrutement, formation, promotion interne...) traduit une véritable gestion des ressources humaines, au service de nos publics mais aussi du bien-être au travail.

L'évaluation des pratiques professionnelles est prévue dans le cadre de l'évaluation interne et externe (loi 2002), et prend une nouvelle forme à partir de 2023. Mais au-delà, des rencontres d'équipes seront organisées ayant pour objectifs de définir des références communes, de débattre des questions éthiques, de réduire les conflits de valeurs entre convictions individuelles et logiques institutionnelles. Ces évaluations de nos pratiques participent ainsi à la révision des projets d'établissements tous les 4 ans (contrats CAF).

### Les effectifs au 1er janvier 2022

42 salariés présents pour 39,91 ETP  
52 % de femmes



### La représentation du personnel

Un Conseil Social et Economique élu fin 2018 composé d'une titulaire et un suppléant

### La formation

64 salariés bénéficiaires  
Plus de 1930 heures de formation  
2 personnes en apprentissage  
*CESF et Agent de Maintenance*  
2 personnes en formation longue qualifiante  
*CAFERUIS et Conseiller Numérique*



## LA FORMATION DES ÉQUIPES

La formation des professionnels est un outil majeur pour apporter des réponses adaptées aux difficultés rencontrées par nos publics (voir encadré) et par nos équipes mais aussi pour assurer le développement des compétences de nos salariés et le savoir-faire de notre association. Dans un contexte en constante évolution, marqué par une crise sanitaire et économique mondiale d'une part et des phénomènes sociaux et sociétaux importants d'autre part, l'association se veut proactive et adaptative. Face aux enjeux, l'accompagnement des équipes socioéducatives dans l'appréhension et la gestion de la détresse psychologique sera une priorité. Cela va se traduire par la poursuite des **groupes d'analyses de pratiques** qui favorisent le partage d'expérience et l'appropriation d'une culture commune entre les équipes socioéducatives et les équipes de veille.

Des **interventions de l'Unité de Soutien à la prise en charge de la Souffrance Psychosociale (USPS)** du centre hospitalier Marchant ont également vu le jour. Elles visent à apporter un soutien technique dans le repérage et l'analyse des problématiques, et ce afin de faciliter l'orientation et l'accès aux soins des personnes, en lien avec les services de psychiatrie des établissements publics de santé. C'est dans cette dynamique que nous poursuivrons durant ces 4 prochaines années la mise en place de formations en miroir avec les problématiques rencontrées dans notre champ professionnel.

## LA PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

La gestion des ressources humaines c'est aussi la **prévention des risques professionnels** pour garantir la santé et la sécurité de chaque salarié. Evaluation, prévention, adaptation, organisation, planification et formation seront également au programme de notre plan d'actions, actions reprises au sein de notre document unique d'évaluation des risques que nous gérons tout au long de l'année via un logiciel dédié (G2P). Nous enrichissons cette base de données par le biais des évaluations et entretiens individuels annuels des salariés.

### LA SANTE MENTALE DES RESIDENTS, AU CŒUR DE NOS ACTIONS

Le contexte de crise sanitaire, climatique, économique et sociale confronte la jeunesse à des difficultés et à des incertitudes qui constituent une nouvelle réalité révélant les failles d'un grand nombre d'entre eux.

Le rôle des équipes de nos résidences Habitat Jeunes est d'accompagner au mieux les jeunes durant ces périodes stressante et insécurisante et ainsi **accompagner la prise en charge de la santé mentale des jeunes**.

Nous avons ainsi pu mettre en place récemment des rencontres avec une psychologue et une kinésiologue. Cette approche par la kinésiologie et la psychologie s'est faite de manière très ludique, sous forme de jeu et de mise en situation. Ces différents ateliers qui s'inscrivent dans le temps, tels un fil rouge permettent d'aborder des thématiques telles que les émotions, la sécurité affective, la psychologie positive ou encore savoir poser les limites.



# LA GOUVERNANCE



## La gouvernance associative s'organise autour de :

**L'Assemblée Générale**, lors de sa réunion annuelle, vote les orientations générales, la politique, le budget et les comptes de l'association, ainsi que les modifications à apporter au fonctionnement. Elle est constituée des membres du Conseil d'Administration élus et des membres de l'association (tous les membres ont voix délibérative).

**Le Conseil d'Administration**, est composé au maximum de 26 membres bénévoles :

- Le collège des entreprises et personnes physiques (16 membres maximum),
- Le collège des institutions et collectivités territoriales (6 membres maximum),
- Le collège des partenaires (2 membres au maximum),
- Le collège des usagers (2 représentants des résidents),

Le CA met à exécution les résolutions de l'AG en orientant la gestion de l'association. Il se réunit 4 à 5 fois par an, ses décisions doivent permettre de définir les objectifs opérationnels et d'engager les moyens nécessaires au fonctionnement (La majorité est la majorité simple, la durée des mandats est de quatre ans renouvelable par quart sortant).

**Le Bureau**, constitué au maximum de huit membres du CA, il se réunit mensuellement. Il prépare les CA auxquels il soumet des propositions et veille à l'application des décisions prises. Le Bureau accompagne et évalue la gestion courante de l'Association (La durée du mandat est de quatre ans).

**Les Membres**, l'Association est constituée de membres personnes physiques ou morales (personnes mandatées par des associations, entreprises, syndicats, institutions et /ou collectivités locales).

Une délégation de pouvoirs est donnée au directeur pour remplir ses missions et bien identifier le partage des responsabilités entre les différents organes et niveaux décisionnels de l'association.

## Habitat Jeunes



Ô Toulouse

## Habitat Jeunes Ô Toulouse

### Résidence l'Escale

3, rue Carlos et Smith  
31000 Muret  
Tél 05 61 43 85 25  
Mail [lescale@otoulouse.org](mailto:lescale@otoulouse.org)

### Résidence Espérance et Anatole France

20, Grande rue Nazareth  
31000 Toulouse  
Tél 05 61 52 41 34  
Mail [accueil.esperance@otoulouse.org](mailto:accueil.esperance@otoulouse.org)

### Résidence Jolimont

2, avenue Yves Brunaud  
31 500 Toulouse  
Tél 05 34 30 42 80  
Mail [contact@otoulouse.org](mailto:contact@otoulouse.org)

### Résidence @home

172, Rue Charles Bourseul  
31 670 Labège  
Tél 05 36 09 13 35  
Mail [athome@otoulouse.org](mailto:athome@otoulouse.org)

### Résidence Demoiselles

70, allée des Demoiselles  
31400 Toulouse  
Tél 05 36 09 13 35  
Mail [demoiselles@otoulouse.org](mailto:demoiselles@otoulouse.org)

[www.otoulouse.org](http://www.otoulouse.org)